

L'actualité en bref

Expérimentation curage des lacs

Dans le cadre de l'appel à projet France Relance, initié par le Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, une expérimentation de curage des lacs sera réalisée dans le Gers.

Cette expérimentation consiste à curer des lacs en utilisant une méthode innovante, qui n'impacte pas le milieu.

Elle est à l'initiative de la Chambre d'agriculture du Gers, de l'ADAF 32 (Association Départementale d'Aménagement Foncier du Gers), de la FDSEA et des JA du Gers.

Le curage du plan d'eau et l'extraction des sédiments est réalisé à l'aide d'une drague flottante, sans vider la retenue. Les sédiments extraits sont épandus sur les parcelles situées à proximité du lac. Cette opération sera menée sur trois sites répartis sur le département.

L'objectif de cette expérimentation est de proposer une alternative aux techniques traditionnelles de curage.

Les sites seront ouverts au public, sur une journée durant les travaux. Le public intéressé par cette opération aura la possibilité d'obtenir des informations sur ce type d'opération par des conseillers de la Chambre d'agriculture présents sur le site.

Une date à retenir : **mercredi 8 mars, à Beaucaire sur Baise, chez M. Maestrojuan (EARL Bordeneuve Entras), « Gelotte ».**

Programme :

- Visite du site de 10 h à 12 h (inauguration : 11 h) et de 14 h à 17 h.

Ces informations sont disponibles sur le site de l'ADAF : adaf32-leslacsdugers.fr